



INSONORISATION

SILENTCRETE

SYSTÈME D'ISOLATION ACOUSTIQUE DE PLANCHERS



SILENTCRETE est une membrane acoustique fabriquée à partir de bitume élastomère et de caoutchouc recyclé. SILENTCRETE a été spécialement développé pour les utilisations sous une chape de béton autonivelant d'environ 38 mm (1 ½ po) d'épaisseur.

AVANTAGES

- Contribue à l'étanchéité de la structure au moment de la coulée du béton autonivelant.
- Évite une évaporation trop rapide de l'eau dans le béton autonivelant pour en augmenter la qualité.
- Résiste à l'écrasement à travers le temps pour mieux conserver ses propriétés acoustiques.
- Permet de contribuer au système de pontage LEED pour son contenu en matière recyclée.

PRÉPARATION DE LA SURFACE

La membrane SILENTCRETE est déroulée sur le pontage de bois. Le pontage doit être libre de tout débris (éclats de bois, vis, clous, etc.) qui pourrait perforer la membrane au moment de la coulée du béton autonivelant sur celle-ci. En général, un bon coup de balai suffit pour préparer la surface. Il faut aussi s'assurer qu'il n'y a pas de vis ou de clous sur le côté des lisses sur lesquelles la membrane SILENTCRETE sera remontée.

MÉTHODE D'INSTALLATION

Bien que non obligatoire, une température d'au moins 5 °C est préférable parce qu'elle permet un meilleur scellage du joint. Les rouleaux doivent aussi idéalement être conditionnés à cette température avant leur installation.

Installer la membrane SILENTCRETE avec la face de granules de caoutchouc vers le bas, face au plancher.

L'installation commence au bord d'un mur d'une pièce. La première rangée au bord du mur se pose en relevant le côté sur le long du mur d'au moins 50 mm (2 po). Cette opération doit être répétée pour tous les murs et divisions et a pour but de toujours avoir une surface granulée entre la future dalle de béton autonivelant et les murs.

Les ranges subséquentes sont ensuite posées en les mettant côte à côte et en scellant le joint avec du ruban adhésif haute performance (ex : « Tuck tape »).

Les joints de bout de rouleau, se font de la même façon.

À la rencontre du mur opposé, il faut une fois de plus faire remonter la membrane d'environ 50 mm (2 po) sur le mur, afin de conserver une surface granulée entre le mur et le béton autonivelant.



SOPREMA.CA

1 877 MAMMOUTH

2 DIFFÉRENTES SITUATIONS

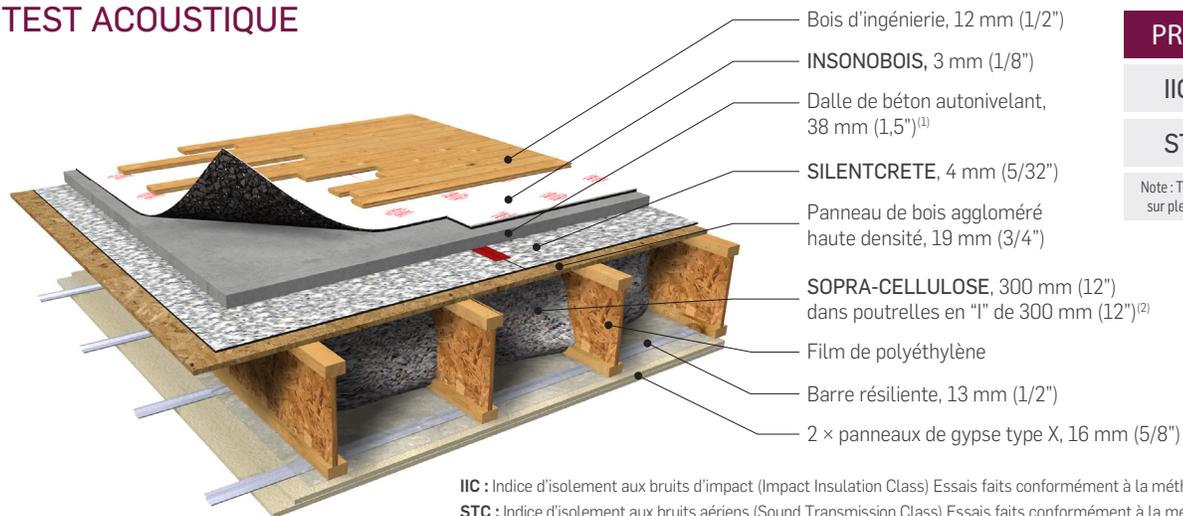
Situation 1 : Avant la mise en place des divisions

Installer la membrane tel qu'indiqué plus haut et couler 32 à 38 mm (1 ¼ à 1 ½ po) de béton autonivelant sur sa surface. Une fois la dalle durcie, couper les excédents de membrane au dessus de la dalle au périmètre. Il est recommandé d'appliquer du scellant acoustique sur le bout de la membrane SILENCRETE, entre le mur et la dalle avant d'installer le gypse.

Situation 2 : Avec la lisse du bas des murs installée avant de couler le béton autonivelant

Installer la membrane tel qu'indiqué plus haut, en la faisant remonter sur les lisses également, et ensuite couler la dalle de béton autonivelant de 32 à 38 mm (1 ¼ à 1 ½ po) par-dessus la membrane. Une fois la dalle durcie, couper les excédents de membrane au dessus de la dalle au périmètre. Il est recommandé d'appliquer du scellant acoustique sur le bout de la membrane SILENCRETE, entre le mur et la dalle avant d'installer le gypse.

TEST ACOUSTIQUE



PROPRIÉTÉS*

IIC 62

STC 62

Note : Test réalisé en laboratoire sur pleine surface de plancher

IIC : Indice d'isolement aux bruits d'impact (Impact Insulation Class) Essais faits conformément à la méthode ASTM E492-09.
STC : Indice d'isolement aux bruits aériens (Sound Transmission Class) Essais faits conformément à la méthode ASTM E90-09.

*Les résultats IIC et STC ne sont présentés qu'à titre indicatif et peuvent varier. Conséquemment, l'obtention de résultats équivalents n'est pas garantie par Soprema.

(1) : Il est de notre avis que l'usage de 32 mm (1 ¼ po) de béton autonivelant ou encore l'usage de tout type de béton n'affectera pas de façon significative les résultats acoustiques.

(2) : Il est de notre avis que l'usage de poutrelles ajourées n'affectera pas de façon significative les résultats acoustiques.

Lorsque la membrane SILENCRETE est relevée au bas du mur, cette dernière forme un bassin qui retient l'eau lors de la mise en place du béton autonivelant. De plus, ce détail crée un bris acoustique entre la dalle de béton autonivelant et la structure du mur.

CARACTÉRISTIQUE DU PRODUIT

DIMENSIONS	1 m × 12 m	(39 po × 39 pi)
POUVOIR COUVRANT	12 m ²	(127 pi ²)
ÉPAISSEUR	4 mm	(5/32 po)
POIDS	Environ 19 Kg	(42 lb)

GARANTIE

Les produits pour l'insonorisation de SOPREMA sont garantis contre tout défaut de fabrication et conviennent aux usages auxquels ils sont destinés. La responsabilité de SOPREMA, en vertu de cette garantie, se limite au remplacement ou au remboursement du produit pour l'insonorisation de SOPREMA jugé défectueux.

Pour toute autre information concernant ce produit ou son application, veuillez consulter votre représentant SOPREMA.



SOPREMA.CA

1 877 MAMMOUTH